



Plantes, usages,
territoires et biodiversité

Boite Postale 08
30270 St Jean du Gard
www.fruitsoublies.com
contact@fruitsoublies.com

« Journées des jardins et de la nature 2022 »

CHARTE DES EXPOSANTS

Comité d'orientation et de sélection :

Un comité d'orientation et de sélection est constitué pour participer à la réflexion sur la politique générale autour des « Journées des jardins et de la nature ». Il est composé de personnes choisies en fonction de leurs compétences avec au moins un représentant de Fruits Oubliés et Biodiversité en Cévennes et un représentant de l'association Dimanches Verts. Il formule toutes les suggestions, recommandations et critiques qui lui semblent nécessaires pour améliorer l'événement.

Inscription:

Afin d'apparaître dans la plaquette de communication aux « Journées des jardins et de la nature », les participants doivent retourner leur bulletin d'inscription avant le 15 avril 2021.

La participation des exposants aux « Journées des jardins et de la nature » est de 20 € + 10 € par mètre linéaire.

Organisation le jour J :

Chaque participant amène son étal, son parasol, et tout autre matériel dont il aura besoin. Les emplacements seront déterminés à l'avance par les organisateurs, et communiqués par avance aux participants pour une meilleure autonomie sur place. Les participants auront la possibilité d'arriver à partir de la veille 19h et s'engagent à avoir installé leur stand pour 9h30. Les stands doivent garder leur attrait jusqu'à la fin de la foire. Il est donc impératif que les participants s'engagent à rester jusqu'à 18h, fin de la manifestation. Les véhicules ne seront pas autorisés à stationner dans le parc, prévoyez un stand en conséquence.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer rapidement

NOM, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Productions vendues sur le marché :

Nombre de mètres souhaités :mètres linéaires.

Je joins :

- Un **chèque d'inscription*** a l'ordre de Fruits Oubliés et Biodiversité en Cévennes. Le chèque sera encaissé uniquement si la manifestation est maintenue, dans le cas contraire il vous sera restitué. Le chèque doit être envoyé avant le 15 avril accompagné du bulletin d'inscription.

***Chèque de 20€ + 10€ par mètre linéaire**, soit €, à l'ordre de Fruits Oubliés et biodiversité en Cévennes.

- Une **photocopie de mon assurance responsabilité civile professionnelle**
- Une **attestation de mon statut d'agriculteur ou artisan** (attestation MSA, N° SIRET...)
- J'ai pris connaissance de la charte des participants 2022 et m'engage à la respecter

Signature :

Bulletin à renvoyer par courrier à :

Fruits Oubliés et Biodiversité en Cévennes
Boite Postale 08
30270 St Jean du Gard